

REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

CONCERTATION PUBLIQUE

ATELIER PARTICIPATIF A VALBONNE- SOPHIA-ANTIPOLIS DU 5 FEVRIER 2019

SYNTHESE

PROJET SUIVI PAR :

LAURENCE GONTARD – laurence.gontard@nicaya.com

STEPHANE SAINT-PIERRE – stephane.saint-pierre@nicaya.com

BARBARA ANTONELLI – barbara.antonelli@nicaya.com

Mobiliser l'intelligence collective



SOMMAIRE

1. Introduction	3
1.1. Le processus de révision concertée du PDU	3
1.2 L'atelier participatif N°2 à Valbonne	3
2. Synthèse des contributions	5
2.1. Comment réduire les déplacements ?	5
2.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?	5
2.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?	6
2.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?	6
2.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?	7
3. Les suites	7
4. Annexe : verbatim	8
4.1. Verbatim de l'atelier	8
4.1.1. Comment réduire les déplacements ?	8
4.1.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?	9
4.1.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?	10
4.1.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?	11
4.1.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?	12
4.2. Verbatim du « mot de la fin »	13

1. Introduction

1.1. Le processus de révision concertée du PDU

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a adopté en 2008, son premier Plan de Déplacements Urbains (PDU), permettant une planification de l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises sur le territoire.

Suite à l'élargissement du périmètre de l'agglomération en 2012, ce PDU doit être révisé pour être étendu aux 8 nouvelles communes de la CASA. Cette révision doit en outre permettre de confirmer les enjeux et objectifs, ainsi que les actions à poursuivre et à engager par la collectivité pour améliorer, dans une perspective durable, les mobilités sur le territoire.

En particulier, la CASA souhaite aujourd'hui orienter les efforts à venir sur les changements de comportements de tous les acteurs du territoire, afin que ceux-ci puissent se saisir au mieux des infrastructures et services existants.

Elle a décidé de mener une concertation préalable à l'enquête d'utilité publique, du 4 février au 11 mars 2019, afin de recueillir les avis et propositions du public sur les orientations et actions envisagées pour favoriser ces changements.

Dans le cadre de cette concertation publique, 4 ateliers participatifs sont organisés sur le territoire de la communauté d'agglomération : au Rouret pour le Haut et le Moyen Pays, à Valbonne Sophia Antipolis pour le territoire de Sophia-Antipolis, à Villeneuve-Loubet pour l'est de l'agglomération et à Antibes, pour le littoral.

1.2 L'atelier participatif N°2 à Valbonne

L'atelier participatif « **Mobilité : changeons nos comportements** », organisé le mardi 5 février 2019, à l'hôtel de ville de Valbonne Sophia Antipolis, a eu pour objectifs de partager le diagnostic territorial en matière de déplacements, ainsi que les propositions d'actions envisagées pour faire évoluer les pratiques de mobilité, puis d'identifier et hiérarchiser les propositions par les participants.

43 personnes ont participé à cet atelier.

Après la présentation de l'état des lieux territorial et des pistes d'actions envisagées, les participants ont travaillé sur 5 ateliers pour :

- Evaluer les actions nécessaires au changement de comportement ;
- Identifier les actions complémentaires qui, de leur point de vue, seraient de nature à contribuer au changement de comportement ;
- Prioriser les actions.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cet atelier, dont les verbatims sont proposés en annexe.

2. Synthèse des contributions

A partir de leur pratique des mobilités sur le territoire de Sophia-Antipolis, les participants ont identifié les actions qui, de leur point de vue, pouvaient contribuer au changement de comportement, autour de 5 thématiques :

- Comment réduire les déplacements ?
- Comment réduire la place de la voiture individuelle ?
- Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?
- Comment développer l'usage des transports en commun ?
- Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

2.1. Comment réduire les déplacements ?

Les participants ont mis en avant deux actions principales pour réduire les déplacements :

- Le développement du **télétravail**, à travers une sensibilisation des entreprises et le déploiement de la fibre optique ;
- Des projets d'**aménagement qui favorisent la proximité entre les lieux d'emploi et d'habitat**.

Pour limiter les déplacements en voiture particulière, les participants ont également proposé de :

- **Développer le covoiturage**, en récompensant, en nature ou financièrement, les covoitureurs, en réservant des voies au covoiturage, en favorisant d'abord le covoiturage auprès de cercles proches (collègues, amis...) ;
- **Communiquer sur les solutions alternatives existantes** (pédibus, RezoPouce, drivekids...), notamment en s'appuyant sur les entreprises pour relayer cette information ;
- **Fermer Sophia à la circulation routière** ;
- Rendre le **ramassage scolaire obligatoire**.

2.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?

Pour les participants, les principales actions qui permettraient de réduire la place de la voiture individuelle sont :

- Le **développement des VAE**, dont ils proposent de subventionner l'achat ;
- Le **développement du covoiturage**, avec des voies dédiées (autoroute, bus-tram),
- **L'interdiction des véhicules personnels sur certaines zones**.

Viennent ensuite **l'amélioration des itinéraires piétons**, avec la création de trottoirs, **des transports en commun** (maillage, fréquence et correspondances).

Le développement du **télétravail** et le **choix du lieu d'habitation** à proximité du lieu de travail sont également proposés pour réduire l'utilisation de la voiture.

Enfin, les participants ont envisagé des actions visant à **pénaliser l'usage de la voiture individuelle** : réduction de vitesse, stationnement payant, y compris en entreprises.

2.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?

La principale action proposée pour favoriser le vélo et la marche à pied est la **création de pistes cyclables en site propre, de trottoirs et de cheminements piétons**, avec des pentes maximales, une continuité des itinéraires, une meilleure signalisation et des éclairages, notamment sur la D3, la D4, la route des Macarons et la route des Crêtes.

Les participants ont également proposé de **réduire la vitesse automobile, d'aménager les voiries** (sens de circulation, rétrécissements,...) ou **d'adapter le code de la route** pour donner la priorité aux modes actifs et les sécuriser.

Le **développement de l'intermodalité**, avec la création de plateformes multimodales, la possibilité de mettre les vélos dans les transports en commun, et d'équipements tels que des douches sur les lieux de travail, ont été suggéré par les participants comme facteurs facilitant l'usage du vélo.

Enfin, les participants ont proposé de **communiquer sur les itinéraires et temps de parcours** et de mettre à disposition des **vélos ou trottinettes électriques partagés**.

2.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?

Pour développer l'usage des transports en commun, les participants ont d'abord demandé à ce que leurs **performances** soient améliorées, en termes de **fréquence**, de **fiabilité de l'affichage en temps réel**, de **disponibilité**, notamment le week-end, d'**interconnexion** ou encore de **maillage**.

Les participants ont ensuite proposé **d'unifier les réseaux et services de transports en commun à l'échelle départementale**, avec une application et titre de transport multimodal uniques.

Enfin, la **gratuité des transports en commun** et l'aménagement de **pôles d'échanges**.

2.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

Pour les participants, la modification des pratiques de mobilités passe d'abord par le développement du **maillage et la sécurisation des pistes cyclables**, puis par le **télétravail** et la **mise en œuvre de primes aux bonnes pratiques**.

Ils ont ensuite proposé des actions de :

- **Communication positive** sur les bénéfices apportés par les changements de comportements ;
- **Test de l'auto-stop**, en prenant une personne dans son véhicule ;
- **Réduction des budgets et des voiries dédiés aux voitures particulières**, pour les consacrer aux modes de transport alternatifs ;
- Incitation des entreprises à **installer des équipements pour le vélo et le covoiturage** (douches, casiers, places de parkings réservées...).

3. Les suites

- Jusqu'au 11 mars 2019, concertation publique et recueil des avis du public via :
 - Un atelier digital : [https://fr.surveymonkey.com /r/concertation-pdu-casa](https://fr.surveymonkey.com/r/concertation-pdu-casa)
 - Une adresse mail : mobilite@agglo-casa.fr
 - Une adresse postale : PDU CASA - Les Genêts - 449, route des Crêtes - 06901 Sophia Antipolis Cedex
 - Des registres pour la révision PDU mis à disposition dans les mairies de la CASA.
 - Des registres mis à disposition dans chaque mairie
- Mars-Juin 2019 :
 - Réunion publique de partage du plan d'actions du PDU révisé, enrichi des contributions de la concertation
 - Formalisation du PDU révisé
- Fin 2019 : procédure d'approbation du PDU.

4. Annexe : verbatim

4.1. Verbatim de l'atelier

Les contributions des participants sont présentées dans les tableaux ci-dessous, présentées par ordre décroissant de nombre de votes reçus lors de la séquence de hiérarchisation.

4.1.1. Comment réduire les déplacements ?

ACTIONS	VOTES
Télétravail : sensibiliser les entreprises au coworking	10
Favoriser l'habitat proche de l'emploi (faire du logement aux Clausonnes)	10
Donner des avantages aux covoitureurs (nature, financier, services)	7
Communiquer sur les solutions : applications covoiturage, Pédibus, Réseau Pouce, points sécurisés des arrêts de SDP, sur arrêts de bus	6
Voies réservées au covoiturage	2
Covoiturer avec voisinage, collègues, des personnes qu'on connaît	2
Entreprise informe des solutions	2
Déployer fibre optique : télétravail	2
Fermer Sophia à la circulation ou péage à Sophia	2
Aider les entreprises à s'installer hors de Sophia : satellites proches	1
Ramassage scolaire obligatoire	1
Aménager les horaires du matin (réduit congestion)	1
Faciliter les accès aux écoles	1
Déplacements du quotidien : il y aurait un conflit des usages (revenir à la Charte technopole) car développement des activités d'éducation / enseignement trop fort	1
ZAC Clausonnes / générateur de déplacements	1
Utiliser l'appli DRIVEKIDZ. COM : mise en relation parents / enfants	1
Parkings extérieurs + navettes à l'intérieur	
Navettes centres commerciaux	

4.1.2. Comment réduire la place de la voiture individuelle ?

ACTIONS	VOTES
Subvention achat de VAE	7
Interdire véhicule personnel et individuel dans certaines zones	6
Piéton : trottoirs (D3)	4
Voies « 3personnes minimum » sur Autoroute + Route du parc	4
Bus (Nice Express...) 1h(30) + trottinette : augmenter maillage, fréquence et correspondances	3
Télétravail	3
Choix du lieu d'habitation	3
Vélo AE : prix, piste DFCl, sécurité	3
Covoiturage	2
Réseau « Pouce » appli auto-stop	1
Retour usage autres pays (Brésil : cohabitation piéton, vélo, zone 30)	1
Réduction vitesses de circulation / voitures	1
Bus + tram / voie ouverte aux véhicules de plus de trois personnes	1
Stationnement payant (y compris en entreprise)	1
Développer des alternatives (masse critique) pour les élèves du primaire (Pédibus, Cyclobus, surveillance aux arrêts du bus scolaire)	
Vélo pliable dans bus	
Horaires décalés	
Piéton (trottoirs...) D3	
Pas d'accès automobile / stades - Opensky	
Faire payer les entreprises / flux générés par véhicules	
Favoriser les autres moyens	
Limiter la vitesse pour les voitures route du parc	
Péage pour les autosolistes s'il existe des alternatives	

4.1.3. Comment favoriser la marche à pied et le vélo ?

ACTIONS	VOTES
Pistes cyclables en site propre (séparation physique de la route)	17
Priorité vélo / piétons sur voitures : en communiquant et en réduisant vitesse	6
Revoir les sens de circulation pour éviter les voies à double sens (ex : La Défense)	4
Plateformes multimodales (parking, bus, stationnement et partage de vélo)	4
Implémenter les possibilités du code de la route pour les vélo : feu / céder le passage, double sens / vélo (zone de rencontre < 30 km/h)	4
Pas de trottoir ni piste cyclable sur la D4 / route des Macarons / route des Crêtes	3
Possibilité de mettre le vélo dans le train / le bus	3
Réfection / Améliorer la qualité des cheminements piétons	3
Communiquer sur les itinéraires et temps de trajet	3
Vélo électriques partagés – Trottinettes électriques partagées	2
Règle de pentes maxi pour les pistes cyclables	2
Diminution de la vitesse motorisée (zones 30...) : écluses, rétrécissement des voies	2
Éclairage des pistes cyclables et cheminements piétons : au sol + lampadaires avec détection de présence	2
Développer bus / navettes	2
Carte de pistes cyclables : continuité des trajets et meilleure signalisation + éclairage	1
Généraliser les douches sur les lieux de travail	1
Manque de trottoirs sur la D3	1
Lutter contre la fermeture / privatisation des sentiers	
Route du parc : aménager piste cyclable dans la Valmasque parallèle à la route du Parc	
Bus voies réservées : pistes cyclables éloignées des voies encombrées	
Location de vélo cargo	

4.1.4. Comment développer l'usage des transports en commun ?

ACTIONS	VOTES
Fréquence (ex : 1h / navette 22 village – Sophia)	10
Affichage temps réel fiable (y compris s'il reste de la place)	8
Offre du WE (ex : pas de 230)	7
Appli interface Google Maps	6
Appli multimodes avec carte/billet de transport unique (SNCF, Envibus, Palmbus) + stations vélos...	6
Billets gratuité (Dunkerque)	5
Navettes qui se suivent (comme « métro »)	3
Interconnexions pour éviter circonvolutions	3
Superposer express / omnibus même ligne (dessertes directes Antibes Cannes Nice Grasse)	2
Plus de hubs – gare routière (pas dans la boue) avec parkings et fréquence inter-hubs < 30 minutes	2
Raisonner à l'échelle département 06 (application, réseaux / services)	2
Une application CASA départementale – site web commun	1
Voies réservées : ?	1
Parking St Philippe (transfert bus directs)	
Penser à ceux qui ne sont pas connectés	
Rabattement sur navette desserte Sophia hors voiries avec bouchons	
Hausse du service entre Juan les Pins et Sophia	

4.1.5. Comment modifier mes pratiques de mobilité ?

ACTIONS	VOTES
Développer le maillage vélo / pistes cyclables / lieux de travail / lieux de vie (trajet midi pour déjeuner)	9
Venir en horaires décalés / télétravail	6
Système de valorisation / incitatif (win-win) : prime transports propres / entreprise responsable	6
Communiquer sur les bénéfices de changer de pratiques (collectives et individuelles)	5
Récupérer un auto-stoppeur dans ma voiture ou une personne sur un parc relais	5
Réduire espace pour VP pour les basculer vers TC (vélo, covoit)	3
Inciter mon entreprise à mettre en place des aménagements : douches, casiers, parking sécurisé vélo, places privilégiées de covoiturage	3
Sécuriser voies cyclables	3
Basculer le budget des aménagements VP, vers développement modes alternatifs	2
Faire ses courses dans des commerces de proximité	2
Développer de la communication positive	2
Ouvrir l'appli Ridygo sur mon trajet, pour récupérer un passager inconnu	
Mettre en avant les contraintes (coût, stress) de la voiture	
Aller plus facilement vers les autres : être ouvert aux autres modes de déplacement	
Accepter les changements, les contraintes	
Venir de temps en temps en VTT au travail	
Complicé : accompagner et inciter / engagement	

4.2. Verbatim du « mot de la fin »

En fin d'atelier, chaque participant a exprimé son ressenti à propos de la séance écoulée à travers un « mot de la fin ».

- Bravo x2
- Engagement
- Vélo x2
- Perspectives
- Merci x2
- Participatif
- Enfin
- Espoir x2
- Modération
- Avenir
- Bon débat
- Enrichissant x2
- Dynamique x2
- A suivre
- Correspondance des bus
- Amélioration du cadre de vie
- Mais Open Sky : 22000 voitures
- Bravo à tout le monde
- Ecologie
- Tout seul, on va plus vite, à plusieurs on va plus loin
- VAE
- Volonté
- Solution
- Colibri et trottinette
- Nos enfants
- Joker
- Vivant
- Durabilité